16°R
2.6459

Interdit de la représentation

Colloque de Montpellier, 1981

Seuil

10
21-22

L'INTERDIT
DE LA
REPRÉSENTATION

16° R
26434

L'INTERDIT DE LA REPRÉSENTATION

16° R
26491

L'INTERDIT
DE LA
REPRÉSENTATION

16 R
3614 1

10

L'INTERDIT DE LA REPRÉSENTATION

COLLOQUE DE MONTPELLIER

Textes rassemblés par
Adélie et Jean-Jacques Rassial

Jean Allouch, Jean Pierre Faye,
Roland Goetschel, Roland Gori,
Jean-Joseph Goux, Edmond Jabès,
Gérard-Georges Lemaire, Emmanuel Lévinas,
Jean-Jacques Moscovitz, Juan-David Nasio,
Adélie Rassial, Jean-Jacques Rassial,
Moustapha Safouan, François Wahl

ÉDITIONS DU SEUIL
*27, rue Jacob, Paris VI^e^*

DL-28-11-1984-34827



ISBN 2-02-008508-9

© ÉDITIONS DU SEUIL, NOVEMBRE 1984

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Ce recueil de textes est dédié
à la mémoire d'Adélie Rassial, née Hoffenberg,
coorganisatrice de ce colloque
et morte le 12 mai 1983.

BL-28-11-1984-34827

ISBN 2-02-008508-9

© EDITIONS DU SEUIL, NOVEMBRE 1984

Ce volume fait suite à un colloque qui eut lieu à Montpellier, au printemps 1981, sous le même titre.

L'année précédente, Adélie et moi avions réuni sous l'égide du B'nai B'rith quelques philosophes et psychanalystes autour de la question La psychanalyse est-elle une histoire juive? *(Éditions du Seuil, 1981). Le thème de l'interdit de la représentation, premier des interdits bibliques – « Tu ne feras pas d'images... » –, s'y était avéré comme l'horizon de la plupart des interventions; aussi, sans plus de commentaires, avons-nous proposé ce titre pour un nouveau colloque à des philosophes, des analystes, mais aussi des écrivains, des peintres, des cinéastes.*

On ne trouvera pas ici l'ensemble des débats pluridisciplinaires qui animèrent ces journées en divers lieux (exposition, cinémathèque, tables rondes), ni tous les exposés qui furent prononcés. Certains textes ont été publiés ailleurs; la transcription des discussions aurait trahi leur dynamisme et leur aventure; et il a fallu choisir de donner à ce volume son unité.

Qu'on ne cherche pas non plus, au-delà de l'évocation, un commentaire théologique exhaustif de la question. Ce n'était pas notre option. Au contraire, ce qui fait l'originalité de ces textes, c'est que chacun, juif ou non, s'est laissé, dans sa propre pratique, apostropher par le titre, constatant que, au-delà, ou en deçà, de l'énoncé religieux, l'interdit de la représentation oblige quiconque à une réflexion éthique : que ce soit pour mesurer cet interdit comme appropriation subjective d'un « impossible à représenter », ou bien comme limite à un tota-

litarisme de la représentation. Nos sociétés, celles de l'image, voient se rejoindre deux folies, apparemment contradictoires, celle de l'hystérique et de la mascarade, celle du paranoïaque et du débridage imaginaire : la sortie de ces logiques qui font notre quotidien ne peut-elle consister en un retour sur cet interdit, quitte à ce que chacun le reformule dans le champ de sa pratique?

En ce sens, à relire ces textes divers, parfois divergents, un même souci apparaît, plus ou moins souligné : l'interdit de la représentation, loin d'être du seul registre de la théologie – car, si la Religion dit la Vérité, c'est sans la savoir –, nous renvoie aux difficultés communes du parlêtre, sommé de représenter et condamné à ne le faire avec quelque authenticité qu'en marquant le bord de l'irreprésentable.

Que le lecteur en soit donc averti, la seule conclusion possible de ce livre, c'est à lui comme à chacun d'éventuellement la trouver et la soutenir. Je ne peux que souhaiter qu'il rencontre, à la lecture, matière à être dérangé.

J.-J. Rassial

- Qu'est-ce qu'un livre sacré? Qu'est-ce qui confère au livre son caractère sacré?

- Le sacré dépend-il de nous?

- Un livre de savoir, serait-il un livre sacré? Non, puisque le savoir est humain.

- Nous disons : dans ce livre, il y a la Parole de Dieu. Donc, c'est un livre sacré. Mais n'est-ce pas nous-mêmes qui, cherchant à la révéler, formulons cette Parole?

La Parole de Dieu serait-elle cette Parole silencieuse qui laisserait se rompre son silence en chacune des nôtres?

- Il n'y aurait, ainsi, pas plus de livre sacré que de livre profane : il y aurait le livre.

Mais quel livre? Le Livre absolu de Dieu, le livre inaccompli de l'homme?

- Le livre est, à la fois, présentation (il présente, se présente) et représentation (il reproduit, cherche à fixer).

Mais Dieu n'a-t-il pas condamné toute représentation de Lui-Même?

Du Livre au livre

Et si l'interdit divin de la représentation se retrouvait aussi dans l'écriture, à la fois comme son implacable loi et sa part maudite?

Et si le sacré, étant Parole de Dieu, n'était que le silence de nos paroles?

Et si le profane, étant paroles émancipées, n'était que défi au silence divin?

L'image serait, alors, à la parole ce que l'absence d'image est au silence.

Profane et sacré se verraient entraînés dans un inévitable face-à-face.

Écrire, sous le regard constant de Dieu, supposerait ne reproduire inlassablement que Sa Parole; mais, reproduire cette Parole, n'est-ce pas, malgré soi, introduire l'image dans le texte?

« Les vrais livres ne sont-ils que livres? Ne sont-ils pas aussi la braise qui dort sous la cendre, comme les paroles des sages, selon Rabbi Éliezer? », se demande Emmanuel Lévinas.

Encore faut-il préciser, ici, de quels livres il s'agit. Qu'est-ce qu'un vrai livre? Et y aurait-il de faux livres?

Les vrais livres, nous dit Emmanuel Lévinas, s'ils sont livres, ils sont aussi « braise sous la cendre ». Cet *aussi* signifierait-il que leur destin est de se consumer en consumant les autres jusqu'à n'être plus que la force même de cette consumation? Comme si la consumation des autres livres, loin d'avoir raison de la sienne, lui donnait, au contraire, en la renouvelant, une vigueur à toute épreuve?

Les vrais livres, alors, seraient-ils ceux qui continuent de mourir de la mort des autres?

Mais, peut-être, la braise qui rougeoie sous la cendre n'est-elle que Parole du sage qui survit au livre?

Les vrais livres, en ce cas, seraient ceux qui ont cessé d'être livres, pour n'être plus que Parole du livre sacrifié; parole de ce sacrifice, portant le deuil d'un livre.

...deuil d'un livre qui ne serait, en somme, que le deuil d'un lieu. Mais, le lieu, c'est, également, Dieu à travers l'un de ses innombrables noms.

A quel avenir est vouée cette Parole sans lieu?

En d'autres termes, y aurait-il un avenir pour le sacré dont la Parole exemplaire échapperait à toute mainmise du lieu?

S'il n'y a pas de lieu pour le sacré qui ne soit absence abyssale de lieu, qu'est-ce qu'un livre sacré? Il ne pourrait être qu'à la

mesure de cette Parole, n'être même que cette Parole, à la fois hors du temps et ancré dans un temps qui s'emploierait en vain à la consumer en se consumant et qui, par cet acte, lui octroierait son statut de Parole audible, lisible.

Il y aurait ainsi, d'un côté, une Parole sacrée, libre, souveraine et, de l'autre, un espace indéfini que l'homme s'appliquerait à circonscrire et qui serait, peut-être, le livre : livre profane, tributaire de nos vocables, mais que leur proximité avec la Parole sacrée hisserait à hauteur de celle-ci.

Le livre serait, alors, l'entreprise humaine la plus audacieuse : celle qui aurait pour but de donner un lieu à une Parole unique, universelle – le sacré est impartageable –, et qui permettrait aux vocables, groupés autour d'elle, de se dépasser dans la mort.

Le livre, dans cette hypothèse, serait antérieur à la Parole qui, elle-même, étant d'abord Parole silencieuse, serait antérieure au livre qui la révèle. Parole du silence, entretenant ce silence au sein de toute parole; mais également Parole approchée, captée au tréfonds de ce silence qui serait, par un mystérieux retour aux origines, la virginité du livre.

Il y aurait donc deux livres en un. Le Livre qui est dans le livre – Livre sacré, austère, insaisissable – et le livre qui s'ouvre à notre curiosité; ouvrage profane mais dont la transparence, par endroits, trahirait la présence du Livre enfoui en lui : limpidité, tout à coup, d'un vocable inspiré, si aérien, si ébloui, si avide de durée qu'il nous précipiterait, pour un bref moment, au cœur d'une éternité pressentie, blanche, nue; celle du verbe divin dont le verbe, encombré de l'homme, serait l'écho désespéré.

« Peuple de prêtres », dans leur soumission au commandement de Yahvé, les juifs se reconnaissent dans une seule Parole : Parole sacrée, sainte; la parole profane n'ayant pas droit de cité.

Bien qu'en langue hébraïque le sacré et le saint ne soient que le même mot, peut-on dire vraiment que le sacré soit le saint ou vice versa?

Un seul mot, certes; mais comme une noix ouverte dont la partie gauche de la coquille, par exemple, serait le sacré et la partie droite, le saint, et dont le fruit aurait la saveur du silence.

Ainsi le sacré serait moins le saint que la sacralisation d'un

silence intériorisé, lourd de tous les silences, et le saint, moins le sacré que la sainteté du don.

Dieu mettrait-il, dans la bouche de l'homme, une parole profane? L'homme, dans la bouche de Dieu, une parole sacrée?

Ayant été la tranchante et définitive réponse, le sacré est muet. Il se situe avant et après la question.

L'écriture, interrogative jusque dans ses affirmations – et toujours en question –, est notre faiblesse; c'est pourquoi elle est du domaine du profane.

Rivé à l'instant, le dire étant parole de l'abolition de toute parole, l'absolu de l'écriture, considéré comme écriture du sacré, ne saurait être que le silence du dire.

Écriture d'un hors-temps, toujours *hors* et, cependant, lisible à travers le mot qu'elle transcende : une écriture outre donc et même outrée qui pèserait sur notre écriture de son poids indéterminé d'absence et qui permettrait à celle-ci d'affronter, chaque fois, ses limites dans sa propre dépendance à un illimité dont elle serait la misérable expression.

...dans sa dépendance, par conséquent, au silence qu'elle chercherait en vain à percer, non point pour le réduire, mais pour lui survivre.

Le trajet du livre au Livre absolu, silencieux – une parole immuable ne peut être que silencieuse –, est celui de la parole personnalisée à la Parole impersonnelle; comme le trajet du Livre absolu au livre est celui de la Parole de feu à la parole en flammes.

Mais qui tracerait la frontière?

Au commencement était le Tout et le Tout était le verbe sacré et le verbe sacré était l'infini silence qu'aucun bruit, aucun son, aucun souffle n'était venu troubler.

Une fois conçu par l'homme, le Tout s'abîma dans le Rien et le Rien était le vocable et le vocable était le livre et le livre était le trouble.

De ce trouble connaîtrons-nous jamais l'étendue?

L'acte d'écrire fait fi de toute distance. Élever l'éphémère – le profane – au rang du perdurable – le sacré –, n'est-ce pas l'ambition de tout écrivain?

Ainsi l'écriture, d'un ouvrage à l'autre, ne serait que l'effort des vocables d'épuiser le dire – l'instant – pour se réfugier dans

l'indicible qui n'est pas ce qui ne peut être dit, mais, au contraire, ce qui a été si intimement, si *totalement* dit qu'il ne dit plus que cette intimité, cette totalité indicibles.

Le profane et le sacré ne seraient, alors, que le prélude et le terme d'un même engagement : celui qui consiste, pour l'écrivain, à vivre l'écriture jusqu'au seuil du silence où elle l'abandonnera; silence insoutenable d'où l'univers surpris émerge pour se perdre, à son tour, dans le vocable qui l'assume.

Si l'on admet que ce qui inquiète, agite, remet fébrilement en cause est, en principe, profane, on pourrait en déduire que, d'une certaine manière, le sacré, dans sa persistance dédaigneuse, serait, d'une part, ce qui nous fige en nous-mêmes, une sorte de mort perpétrée de l'âme, et, d'autre part, le décevant aboutissement du langage, le dernier vocable pétrifié.

Aussi est-ce dans sa relation au profane et à travers lui que le sacré se donne à éprouver, non plus comme sacré, mais comme sacralisation du profane ivre de dépassement; comme prolongement indéfini de la minute et non comme éternité étrangère à l'instant;

car la mort est l'affaire du temps..

N'est-ce pas, justement, par le truchement du mot impuissant à s'approprier le dire que l'éternité prend conscience de son incompatibilité avec le langage?

Au Dieu invisible, il fallait un Nom imprononçable.

Écrire – être écrit – serait donc, sans que l'on s'en rende toujours compte, passer du visible – l'image, la figure, la représentation –, dont la durée est celle d'une approche, à la non-visibilité, à la non-représentation contre lesquelles lutte, stoïque, l'objet; de l'audible, dont la durée est celle d'une écoute, au silence où, docilement, viennent se noyer nos paroles; de la pensée souveraine à la souveraineté de l'impensé, remords et suprême tourment du verbe.

Le sacré demeure l'inaperçu, le dissimulé, le protégé, l'ineffaçable; c'est pourquoi écrire est aussi la tentative suicidaire d'assumer le vocable jusqu'à son ultime effacement, là où il cesse d'être vocable pour n'être plus que trace relevée – blessure – d'une fatale et commune rupture : celle de Dieu avec l'homme et celle de l'homme avec la Création.

Passivité divine, irréductible silence face à l'imprévisible et périlleuse aventure du mot livré à lui-même.

Antérieur au profane, le sacré se présente comme un non-vécu fascinant et un vécu ponctuellement conduit à son apogée.

Postérieur au profane, il est, de toute limite, la démesure arbitraire qui la repousse sans cesse.

Sacré. Secret.

Le sacré se confondrait-il avec l'éternel secret de la vie et de la mort?

Il y a un après-jour, une après-nuit auxquels jour et nuit sont invariablement confrontés.

Ils sont promesse d'aurore et certitude de prochain crépuscule. Vie et mort, profane et sacré, tels ciel et terre convaincus de former un même univers, s'y côtoient et s'y entremêlent.

L'interdit originaire de la figure confère à la non-représentation son caractère sacré. La langue de Dieu est langue d'absence. L'infini ne tolère aucun barrage, aucun mur.

Nous écrivons contre cet interdit, mais n'est-ce pas, hélas, pour nous heurter plus violemment à lui? Le dire n'est jamais que défi à l'indicible et la pensée que dénonciation de l'impensé.

Au sein du livre, l'interdit de la figure frappe mortellement la parole humaine dans sa ressemblance avec la Parole divine.

Le livre sacré serait à lire, alors, à travers le refus, par Dieu, du livre de l'homme; rejet qui préside à sa destruction. Écrire dans le sillage ou à l'ombre du Livre absolu serait, à ce stade, accepter ce refus.

Le Livre de Dieu reste le Livre indécrypté dont le chiffre est cette rougeur vivante, parmi les cendres d'une vérité condamnée, qu'il nous incombe d'alimenter indéfiniment.

Écrire, dans cette proche distance, consisterait à recomposer, avec les mots du secret, un livre destiné à se fondre dans les marges et dont l'illisibilité provisoire permettrait, dans son manque, la lecture infinie des nôtres.

Un pan de ciel est dans chaque parcelle de terre et l'encre luit, parfois, d'une lumière plus intense que celle d'un éclatant matin.

Dieu a créé l'homme à Son image, puis a effacé celle-ci en S'effaçant.

L'homme, n'ayant pas connu le visage de Dieu, ne connaîtra jamais, *a fortiori*, le sien. Il sait seulement la douleur de la perte. Il sait que ce qui passe pour être son visage n'est, au fond, que la nostalgie d'une absence de figure.

L'image de Dieu, ne serait-elle que celle d'un infini effacement? L'image de l'homme, en ce cas, le serait aussi. Et leur ressemblance, celle que pourrait avoir une image absente avec une absence d'image; ressemblance, en fin de compte, du Rien avec le Rien.

Chercher, en dépit de tout, à avoir un visage aura consisté donc, pour la créature, dans sa tenace volonté d'exister, à l'inventer.

Mais toute création est liée à une fraction de temps qui, privée de futur, est, elle-même, effacement.

Alors, quel est le visage que nous exhibons? Ne serait-il que l'image d'une image revendiquée dont nous avons, à notre naissance, hérité?

Derrière elle il y a, sans doute, le vrai visage surgi de son effacement et perpétuellement effacé dans ses nouveaux traits : visage de sable, sculpté dans le sable.

Nous ne pouvons l'interroger qu'à partir du néant.

Le livre se ferme toujours sur un visage perdu.

Jean-Jacques Rassial

COMME LE NEZ AU MILIEU DE LA FIGURE

– En admettant que nous nous revoyions, je ne vous reconnaîtrai sûrement pas », répondit Hempty Deumpty d'un ton de voix mécontent, en lui tendant un seul de ses doigts à serrer; « vous ressemblez tellement à tout le monde.
– C'est par le visage que l'on se distingue les uns des autres, en général », fit remarquer Alice d'un ton pensif.
– Cela n'est malheureusement pas vrai en ce qui vous concerne, répliqua Hempty Deumpty. Votre visage ne se distingue en rien de celui d'une quelconque personne... un œil à droite, un œil à gauche... (il les situa dans l'espace à l'aide de son pouce)... le nez au milieu de la figure... la bouche au-dessous du nez. C'est toujours pareil. Si vous aviez les deux yeux du même côté du nez, par exemple... ou la bouche à la place du front... ça m'aiderait un peu.
– Ça ne serait pas joli » objecta Alice. Mais Hempty Deumpty ne fit rien que fermer les yeux et dire : « Attendez d'avoir essayé. »

Lewis Caroll, *De l'autre côté du miroir* [1]
(trad. H. Parisot).

Et si l'interdit de la représentation était un énoncé parallèle à celui qui fit fortune en Mai 68 : « il est interdit d'interdire »? Bien sûr, dans un premier sens, parce qu'il s'agit dans les deux cas d'affirmer la primauté de la Loi, « vraie et absolue », dite de Dieu ou du Désir, sur les lois juridiques; de montrer que le politique, en tant qu'il se fonde dans le giron du religieux, cache et révèle l'échec de la métaphysique [2]. Mais, au-delà du Witz qui retourne le signifiant contre lui-même et par là, souligne le

1. Comme je le désignai, dans un lapsus, « au-delà du stade du miroir ».
2. On peut remarquer comment l'échec d'une définition critique de l'humain laisse la place, par exemple chez les « nouveaux philosophes », à une défense politique des « droits de l'homme » non plus soutenue par la loi naturelle mais bien par la religion.

paradoxe de l'ordre symbolique – savoir qu'il ne tient qu'en un point qui lui manque et dont l'Autre est garant –, ce que cet énoncé « il est interdit d'interdire » formule, à proximité de l'interdit de la représentation, c'est que l'expérience de l'intersubjectivité interdit l'intersubjectivité comme principe.

Je m'explique un peu : d'abord, il faut prendre au mot le concept d'interdit; on sait que les premières occurrences de ce terme en français, au XIII[e] siècle, marquent les interventions des papes pour limiter le pouvoir des ministres du culte et préciser l'usage des lieux consacrés : il ne faut pas confondre les petits pères avec le grand Père. Interdire, c'est intervenir par un énoncé qui restreint (en se l'appropriant) le champ de l'Autre, en le fondant en vérité, et qui sépare ainsi les sujets de ce à quoi ils sont assujettis. Parler se soutient dès lors non seulement du non-dit où se mesure le lieu de l'Autre – de l'Autre qui se tait, ne sachant que renvoyer la question sous une forme inverse – dans le même temps où l'énonciation l'entame, mais aussi de l'interdit qui sépare l'autre (a) de l'Autre (A). Énoncer qu'« il est interdit d'interdire », c'est, à la fois, convenir que l'Autre est barré, et maintenir que c'est du lieu de l'Autre que procède cette énonciation. Paradoxe auquel se confronte le judaïsme puisqu'on pourrait dire que cet écart entre l'énoncé et l'énonciation est celui qui sépare, avec les problèmes théologiques que l'on sait, la Torah et Dieu. Parce qu'il ne reste de Dieu que des écrits, qui ne sont sacrés que parce qu'ils n'ont de valeur que du retrait de l'énonciateur, on pourrait peut-être avancer que la preuve juive de Dieu, c'est qu'il n'existe pas. Autrement dit, l'interdit de la représentation signifierait, lui, que, pour pouvoir considérer la Torah comme Loi, il est interdit de se figurer que Dieu existe.

D'autre part, dans la formule « interdit d'interdire », le redoublement fonctionne comme négation; non pas simplement dans le sens aristotélicien du tiers exclu, mais dans la mesure même où l'on ne double un énoncé que par une énonciation qui fonctionne en faisant reculer la vérité du côté de l'Autre. Le plus paradoxal des énoncés – Dieu est mort, il n'y a pas de rapport sexuel, ou S (Ⱥ) – ne peut être énoncé, articulé, répété, que par la voie d'une dénégation qui renvoie le paradoxe du côté de l'Autre et par là même l'institue comme corps de doctrine. Si

toute énonciation paradoxale consiste à démonter un énoncé, c'est-à-dire, pour un instant nécessairement sans suite, à barrer *à la fois* l'Autre et le Sujet, en marquant l'assujettissement de qui parle à l'insuffisance de la langue, la répétition d'un énoncé paradoxal, c'est-à-dire le maintien fictif de l'actualité de l'énonciation, réinstaure l'Autre comme origine et conforte le sujet dans sa signature. L'énoncé « il est interdit d'interdire » est éloquent, puisque, en tant qu'énoncé où le redoublement est apparent et la division entre sujet de l'énoncé et sujet de l'énonciation motrice, il ne se soutient pas hors l'énonciation.

Énoncer qu'il est interdit de représenter Dieu, c'est affirmer qu'il est absent ou que sa présence ne suffit pas, et donc désigner un autre fondement à la vérité. On ne peut pas défendre Dieu; là est le paradoxe religieux, que la croyance en la lettre, à la manière de la Kabbale, esquive. L'interdit de la représentation est alors interdit de démasquer la tromperie du signifiant en le redoublant. Il est interdit de représenter Dieu par autre chose que la Torah, prise à la lettre, qui se soutient par la logique même qui présente la place de Dieu comme susceptible d'un effacement. C'est pour ménager l'illusion – celle d'un Dieu fondateur – qu'il est interdit d'illustrer Dieu. C'est en ce sens que Lacan a raison de dire que les seuls vrais athées, ce sont les théologiens. Mais, à l'inverse, on pourrait dire que les seuls vrais théologiens, ce sont les athées : quelle meilleure théodicée, pour présenter la pureté du lieu divin, que d'affirmer la non-existence de Dieu! Par exemple, réintroduire l'être dans le lieu de la disparition de l'être, sur les traces de son effacement, n'est-ce pas l'idéal du discours religieux? Est-il éloigné, dans le champ de la psychanalyse, l'avènement d'un messie qui, franchissant le paradoxe, se prendrait pour l'incarnation de S (Ⱥ)?

En restant dans le registre de l'humour, je reprendrai cela dans un autre registre : un représentant de commerce sait que la représentation, ça exige qu'on ne croie pas à la valeur d'usage des marchandises; il sait que personne n'en est le garant, puisque c'est ce qui justifie son rôle; mais il sait aussi que la valeur d'échange nécessite cette garantie, et que le baratin sert à ça : à suggérer le lieu, hors jeu, fictif, d'où se valorise l'objet. Le commerce des marchandises n'est peut-être pas si différent que

ça des autres commerces (au sens du moyen français), le commerce amoureux, par exemple. C'est sur le même mode, celui de la langue, que se fonde l'intersubjectivité et qu'elle rate.

Cet énoncé, « il est interdit d'interdire », exige aussi qu'on pose la question des dimensions en jeu dans les rapports intersubjectifs et, précisément, celle du statut (lettre et figure) du signifiant divisé; et c'est en cela que cet énoncé est proche de l'interdit de la représentation. L'interdit n'a de sens, une fois énoncé, qu'à désigner ce qu'on peut s'imaginer faire : il est interdit de marcher sur les pelouses, de trucider son voisin ou d'épouser sa mère. L'interdit est ce qui ordonne l'imaginaire, dans une imbrication symbolique. L'usage populaire du terme « figurer » sous sa forme pronominale, réflexive, est assez évocateur de cette imbrication : « qu'est-ce que tu te figures? » – cela, justement, qui est interdit, ce qui est dit, par l'Autre, comme limite entre le possible et l'impossible. C'est ainsi que l'ordre symbolique produit un intervalle dans le réel. Interdire, c'est à partir de là autoriser, symboliquement, le déploiement imaginaire. L'énoncé « il est interdit d'interdire » – si l'on y repère la distinction entre sujet de l'énonciation et sujet de l'énoncé, donc sa dimension à la fois mortifère et humoristique – interroge, activement, les limites de cette imbrication imaginaire-symbolique. On est là au vif du drame pervers. Qu'en est-il du sujet de l'énonciation d'un interdit? On ne peut pas se prendre pour Dieu. Il est interdit d'être fou. On ne peut pas fabriquer de Golem. La langue est impuissante. Chacun ne compte que pour un. Et ça n'est pas drôle, cette solitude-là.

L'interdit de la représentation va dans ce sens. Il est interdit non seulement de figurer Dieu, c'est-à-dire de mettre qui que ce soit ou quoi que ce soit à une place vide, hors-sens, produite par la logique de la Loi, mais aussi, puisque les êtres vivants sont « à l'image de Dieu », il est interdit d'en faire à son aise avec l'imaginaire, dans le rapport à l'autre. La religion juive va bien de pair avec la névrose obsessionnelle; et l'on pourrait, peut-être, évoquer une revanche hystérique de la part du christianisme. Mais trêve de ces petits jeux appliqués; ce qui compte, c'est que la relation à l'autre s'ordonne, dans l'éthique produite par cet énoncé, autour d'un interdit de tracer son image.